

CAPL 1 recours d'évaluation du 18/06/2018

La CAPL 1 s'est réunie le lundi 18 juin 2018 pour traiter 1 dossier en recours de notation dans la catégorie des inspecteurs.

Trois points figuraient à l'ordre du jour de la CAPL des inspecteurs :

- l'approbation du PV de la CAPL du 9/11/2017, liste d'aptitude B en A : approuvé ;
- l'examen des recours en révision d'évaluation des inspecteurs : un recours à examiner ;
- questions diverses : aucune.

En ce qui concerne le cœur du sujet, à savoir l'unique recours en révision d'évaluation d'un inspecteur, il fait suite à l'échec du recours à l'autorité hiérarchique pour modifier les points de désaccord entre l'agent et son notateur ; l'autorité hiérarchique n'ayant modifié aucun élément.

FO-DGFIP12 a défendu ce dossier et la DDFIP a accepté de faire quelques modifications, mais très à la marge. Nettement insuffisantes, ces modifications mineures sont loin d'être satisfaisantes. C'est pourquoi les représentants FO, suivis par Solidaires, ont voté contre.



Les représentants FO en CAPL 1